



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Nombre de membres  
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **40**

- représentés : **6**

TOTAL **46**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> -	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Marc DECKERT, Adjoint - - M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint -	<i>Pour la commune d'OBERSHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -		<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire -
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

### Membres représentés :

M. Bruno EYDER	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Laurence HOMMEL	ayant donné procuration à Mme Nathalie DISCHLER
Mme Christelle WAGNER-TONNER	ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
Mme Armelle MORGENTHALER	ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE,
M. Patrick SCHULTHEISS	ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER,
Mme Chantal SITTLER	ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES

### Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

### Membre excusé :

-

### Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM  
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUPRES D'ORGANISMES EXTERIEURS : DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE (S.D.E.A.) AU TITRE DE LA COMPETENCE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS » (GEMAPI)**

---

**N° 23-105**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** ses délibérations N° 23-96 et N° 23-97 du 9 novembre 2023 décidant de transférer ses compétences « *défense contre les inondations et contre la mer* », respectivement « *maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement* » au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement ALSACE-MOSELLE (S.D.E.A.) ;

**VU** la décision de l'Assemblée Générale du S.D.E.A., en date du 11 décembre 2023, acceptant ces transferts de compétences ;

**VU** les statuts du S.D.E.A. et plus particulièrement ses articles 11 et 15.2 ;

**CONSIDERANT** que l'arrêté préfectoral entérinant les transferts de compétences n'est pas encore intervenu ;

**CONSIDERANT** qu'il s'agit, néanmoins et désormais de désigner les représentants de la Communauté de Communes au S.D.E.A. au titre de la compétence GEMAPI, incluse dans la compétence « Grand cycle de l'eau » du S.D.E.A. ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-7 et suivants, et L.5721-2 ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en sa séance du 7 décembre 2023 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Laurent FURST, Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
désigne**

avec entrée en vigueur selon les conditions qui seront définies par l'arrêté préfectoral entérinant les transferts de compétences idoines, à intervenir :

- d'une part, et en application de l'article 11 des Statuts modifiés du S.D.E.A. :

- ↳ *Monsieur Bruno EYDER, Maire d'ALTORF*
- ↳ *Monsieur Pascal GEHIN, Maire d'AVOLSHEIM*
- ↳ *Madame Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN*
- ↳ *Madame Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-sur-BRUCHE*
- ↳ *Monsieur Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM*
- ↳ *Monsieur Lionel WEISKOPF, Conseiller Municipal de DUPPIGHEIM*
- ↳ *Monsieur Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM*
- ↳ *Monsieur Geoffroy LAURENT, Conseiller Municipal d'ERGERSHEIM*
- ↳ *Monsieur Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-BRUCHE*
- ↳ *Monsieur Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER*
- ↳ *Monsieur Jean-François SCHNEIDER, Adjoint au Maire de HEILIGENBERG*
- ↳ *Monsieur Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM*
- ↳ *Monsieur Gilbert STECK, Adjoint au Maire de MOLSHEIM*
- ↳ *Madame Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM*
- ↳ *Monsieur Martial HELLER, Adjoint au Maire de MOLSHEIM*

↳ *Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG*  
↳ *Monsieur Guy-Michel WEISS, Adjoint au Maire de MUTZIG*  
↳ *Monsieur Marc DECKERT, Adjoint au Maire de MUTZIG*  
↳ *Madame Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH*  
↳ *Monsieur Jean-BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH*  
↳ *Monsieur Nicolas WEBER, Conseiller Municipal de SOULTZ-LES-BAINS*  
↳ *Monsieur Alexandre GONCALVES, Maire de STILL*  
↳ *Monsieur Emmanuel GOETSCHY, Adjoint au Maire de WOLXHEIM*  
au sein de la Commission Locale et de l'Assemblée Territoriale et Générale du S.D.E.A.

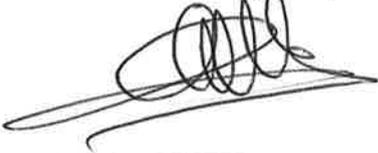
- d'autre part, et en application de l'article 15.2 des Statuts du S.D.E.A. :

↳ *Monsieur Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER*

en tant que Conseiller Territorial parmi les délégués au titre du Grand Cycle de l'Eau pour le Territoire de bassin versant III Aval.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Caroline PFISTER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 22 décembre 2023
- publication sur le site internet le : 22 décembre 2023

**Acte à classer****DE-23-105****1**

En préparation

**2**En attente retour  
Préfecture**3**

&gt; AR reçu &lt;

**4**

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-12-22T11-39-24.00 ( MI249950553 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20231221-DE-23-105-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : ADMINISTRATION GENERALE - REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUPRES D'ORGANISMES EXTERIEURS : DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALLOUANTELLE (S.D.E.A.) AU TITRE DE LA COMPETENCE " GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS " (GEMAPI)

Date de décision : 21/12/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de représentants

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [23-105 AG REPRESENTATION CC DESIGNATION REPRESENTANT SDEA COMPETENCE GEMAPI.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 22/12/23 à 11:39

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 22/12/23 à 11:39

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 22/12/23 à 11:49